

# Le Patriote

Volume 12 — Numéro 1 — janvier 2022

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA DÉCOUVERTE !

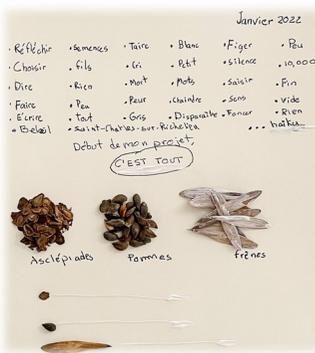
La Municipalité souhaite offrir aux Charlerivains de tout âge, une année 2022 faite de belles rencontres et d'étonnantes découvertes !

Tout d'abord, la population est invitée à découvrir le travail de l'artiste Marie France Cournoyer qui s'installe à l'Hôtel de ville de Saint-Charles durant la saison hivernale afin d'y effectuer une résidence d'artiste ponctuée d'échanges avec la communauté charlevainne. Cette résidence sera l'occasion de faire connaître au public la richesse de la forme d'expression que privilégie l'artiste, soit l'art actuel. Cette forme d'art, contemporaine, trouve son inspiration dans les bouleversements de l'ici et maintenant et suscite des réflexions personnelles et intuitives chez les spectateurs. Ces réflexions feront l'objet d'un échange avec l'artiste lors d'ateliers d'écriture proposés aux citoyens. Ces ateliers suivront le processus de création de l'installation que Marie France Cournoyer va créer. La population pourra aussi mieux connaître le travail de l'artiste puisque certaines de ses œuvres seront exposées à la Galerie Pierre-Meunier du bureau municipal pour la durée de sa résidence. Ayant pour titre : *C'est tout*, ce projet, qui fait l'objet d'un financement via l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie, s'articule autour de la suspension dans l'espace de 10 000 semences. Il sera présenté au public lors d'un vernissage en fin de résidence.



Les ados, quant à eux, feront en 2022 la découverte de *La Planque*, leur toute nouvelle *Maison des jeunes* dont l'ouverture est prévue en février prochain.

Les 50 ans et plus seront invités pour leur part à joindre d'ici quelques semaines, la *Zone 50 minimum*, un espace de communications, de loisirs, et de culture qui leur sera entièrement dédié.



Dans cette édition :

- NOUVELLES EN BREF !
- HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES ET AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX
- INSCRIPTIONS EN COURS POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS
- GUIGNOLÉE DU 5 DÉCEMBRE
- INSCRIPTION AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE
- INFRASTRUCTURES HIVERNALES
- CALENDRIER



**Saint-Charles**  
sur-Richelieu  
*Une histoire de famille!*

405, chemin des Patriotes  
Saint-Charles-sur-Richelieu, Qc,  
J0H 2G0  
[www.saint-charles-sur-richeleu.ca](http://www.saint-charles-sur-richeleu.ca)

**BONNE ANNÉE**  
**2022**

## Nouvelles en bref

Lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue à huis clos et par visioconférence le 12 janvier dernier, le conseil a résolu que la présente séance et toute séance ultérieure, jusqu'à ce que la situation sanitaire le permette, en considérant les règles fixées par le ministre de la Santé, soient tenues sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et que la séance soit publicisée, dès que possible, selon les règles juridiques applicables par l'un ou l'autre des arrêtés ministériels applicables.

Le conseil a également consenti à verser en dons aux organismes et en cotisations pour l'année 2022 un montant totalisant 22 901,88 \$.

Puis, le conseil a procédé à l'embauche d'une nouvelle directrice générale. Il s'agit de madame Nathalie Boisclair, qui entrera en poste le 17 janvier. Les élus remercient chaleureusement madame Nathalie Cliche pour avoir assurée la direction générale par intérim durant de nombreux mois, et ce, avec un dévouement qui mérite d'être souligné. Madame Cliche reprendra ainsi son poste de directrice générale adjointe et de responsable des relations avec les citoyens au sein de la Municipalité.

De même, à la suite d'un processus de mise en candidature visant à occuper un siège vacant au sein du Comité consultatif en urbanisme, le conseil a mandaté monsieur Martin Palardy à titre de membre du C.C.U. pour un mandat de deux (2) ans.

Le conseil a également résolu de financer la construction d'une passerelle sur un terrain identifié afin d'y aménager un sentier pédestre ainsi qu'un sentier adjacent servant à la pratique de la raquette et de ski hors-piste entre le Centre Mathieu-Lusignan et le nouveau développement (rue François-Hertel).

*Julie Lussier, mairesse*



Mathieu Charron, Benjamin Bousquet, le conseiller  
Gérald Poirier, Nicolas Bousquet et René Bousquet,  
directeur du Service incendie.

## Des bénévoles et des employés récompensés !

En décembre dernier, la Municipalité a rendu hommage aux bénévoles et aux employés qui ont servi la population durant l'année 2021. À cette occasion, deux employés du Service incendie de Saint-Charles-sur-Richelieu, Messieurs Benjamin et Nicolas Bousquet ont été congratulés pour avoir accumulé chacun 10 années de service. De même, les départs à la retraite de Jean-Paul Lussier, Sylvain Dagenais, Alain Meunier, Luc Leblanc et Frank Thouvenin, également à l'emploi du Service incendie, ont été soulignés.

## Des bénévoles qui fait battre le cœur de la Municipalité.



Jean Surprenant et La conseillère  
Josyane Plourde-Dolbec

Deux bénévoles en particulier contribuent, chacun à leur façon, à insuffler vigueur et bonheur dans la vie des citoyens de Saint-Charles-sur-Richelieu. Trop souvent dans l'ombre, la Municipalité a voulu mettre en lumière l'implication de ces deux êtres d'exception que sont Francine Lamoureux et Jean Surprenant.



Josyane Plourde-Dolbec  
et Francine Lamoureux

**Les inscriptions pour les activités de loisirs et de culture pour l'hiver 2022 sont en cours.  
Inscription via le site Internet de la Municipalité ou par téléphone : 450 584-3484 p.6**

**\* La date prévue pour le début des cours (semaine du 31 janvier) pourrait être modifiée sans avis préalable en raison de la situation sanitaire en cours, auquel cas les participants seront informés des modifications apportées à l'horaire.**



**Soccer intérieur**

Lundi de 18h30 à 19h45, pour les 6 à 12 ans.  
Coût : 35 \$, lieu : Centre Mathieu-Lusignan.

**COMPLET**



**Art créatif**

Samedis 5 février, 12 mars et 9 avril de 10 h à 12 h, pour les 6 à 12 ans.  
Coût : gratuit, lieu : Salle de l'Institut Canadien.



**Création littéraire**

Mardis 15 février, 15 et 29 mars de 19 h à 20h30, pour les adultes (13+).  
Coût : gratuit, lieu : Hôtel de ville. \* Affilié au projet de création réalisé par Marie France Cournoyer lors d'une résidence d'artiste à l'Hôtel de ville.

**Zumba**



Lundi de 18h30 à 19h30, pour les adultes (16+).  
Coût : 80 \$, lieu : Salle de l'Institut Canadien.



**ViActive**

Lundi de 9 h30 à 10 h30, pour les adultes de 50 ans et plus.  
Mercredi de 9 h30 à 10 h30, pour les adultes de 50 ans et plus.  
Coût : gratuit, lieu : Salle de l'Institut Canadien.

**Yoga**



Mardi de 10 h à 11 h pour les adultes (16+).  
Mardi de 19h30 à 20h30 pour les adultes (16+).  
Jeudi de 10 h à 11 h pour les adultes (16+).  
Coût : 50 \$ par plage horaire, lieu : Salle de l'Institut Canadien.



**Volleyball mixte**

Mardi de 19h30 à 21 h. pour les adultes (16+).  
Coût : 35 \$, lieu : Centre Mathieu-Lusignan.

**Karaté**



Jeudi de 18h30 à 19h15, pour les 7 à 11 ans.  
Coût : 75 \$, lieu : Salle de l'Institut Canadien.



**Hockey cosom**

Jeudi de 19h30 à 21h30. pour les adultes (16+).  
Coût : 35 \$, lieu : Centre Mathieu-Lusignan.

**Merci à la population pour sa généreuse contribution !**

Lors de la guignolée du 5 décembre dernier, le Club optimiste a pu amasser un montant de 3774.10\$ ainsi qu'une cinquantaine de boîte de denrées alimentaires. Les fabuleux bénévoles du C.O. et les gens de Saint-Charles ont réussi, cette année encore, à faire une grande différence dans la vie de nombreux citoyens.



Annick Dugas du C.O.

**RAPPEL—RAPPEL— RAPPEL**

La période officielle pour inscrire un enfant à l'éducation préscolaire (maternelle), inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires du Centre de services scolaires des Patriotes aura lieu du :  
**31 janvier au 11 février 2022.**

## L'HIVER EST LÀ !

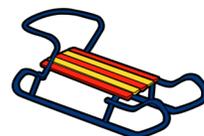
La Municipalité met à la disposition de ses citoyens des infrastructures pour la pratique de sports d'hiver. Afin de préserver le bon état de celles-ci et de faire en sorte qu'elles soient sécuritaires, merci de respecter les règles d'utilisation mises en place par les services municipaux.

# CONSIGNES RELATIVES AUX PATINOIRES ET AU GLISSADES

SITUÉES SUR UN TERRAIN MUNICIPAL OU SUR UN TERRAIN DE LA FABRIQUE

## HORAIRE D'ACCÈS AUX PATINOIRES ET AUX GLISSADES

- Tous les jours entre 9 h et 21 h, selon les conditions climatiques.
- Tenez-vous informés via le site Internet et la page FB de la Municipalité.
- Celle-ci se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps et ce, sans préavis.



## SÉCURITÉ

- **Il est interdit de patiner sur la glace lorsque la patinoire est FERMÉE**
- **Il est interdit de glisser sur la pente lorsque la pente est FERMÉE**
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- Aucune surveillance n'est prise en charge par la Municipalité.
- En cas d'urgence ou de blessures, composez le 911.
- ANNEAU DE GLACE : priorité au patinage libre, port du casque recommandé.
- PATINOIRE : priorité au hockey sur glace, port de l'équipement de protection recommandé.
- GLISSADE : merci de respecter les couloirs de descentes et de montées indiqués sur le site.



## IL EST INTERDIT DE...

- Consommer de l'alcool et/ou des drogues sur le site.
- Jeter des déchets ailleurs que dans les bacs prévus à cet effet.
- Parcourir la pente à glisser en motoneige, VTT, planche à neige, skis, etc...

\*Des caméras de surveillance ont été installées sur le site par mesure de sécurité.



## CALENDRIER DU MOIS

10 au 22 janvier : inscription aux activités de loisirs—hiver 2022

25 janvier : collecte des matières organiques

26 janvier : collecte des matières recyclables

31 janvier : collecte des matières résiduelles

2 février : conseil municipal à 19 h 30

## La Fabrique vous informe:

Tel qu'annoncé par la Santé publique, les lieux de culte sont fermés depuis le 30 décembre dernier, sauf pour la tenue de cérémonies funéraires. Dans ce cas, un maximum de 25 personnes peuvent assister à la cérémonie à l'intérieur. Le passeport vaccinal n'est pas exigé pour ces célébrations. La Fabrique est présentement fermée au public, le personnel étant en télétravail, mais vous pouvez joindre l'organisme en tout temps par téléphone : 438 397-3466.